

## SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES TRANSPORTS URBAINS SOISSONNAIS (SITUS)

**8 Rue de la Buerie – 02200 SOISSONS**  
**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS**  
**DU COMITE SYNDICAL**  
**Séance du mercredi 30 septembre 2020**

L'an deux mille vingt, le mercredi trente septembre à dix-huit heure quinze, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal des Transports Urbains Soissonnais, convoqué par le Président, Olivier ENGRAND, s'est réuni, à la salle polyvalente de Bucy le Long pour sa séance (Place du 29 Août 1944, 02880 Bucy-le-Long).

**Date de la convocation :**

22 Septembre 2020

NOMBRE DE MEMBRES		
Membres en exercice	Membres présents	Qui ont pris part à la délibération
26	24	24

Sous la Présidence de M. ENGRAND Olivier, Président du S.I.T.U.S

**Présents :** Mme BILLECOQ Elisabeth, Mme JUVIGNY Nicole, Mme LALUC Sylvie, Mme MARTIN Nathalie, Mme PELLETIER Séverine, Mme VANCLEF Carine, Mme COUPEY Sylvie, Mr BEREZOWSKI Pierre, Mr BEZIN Jean-Marc, Mr CHATELAIN Jackie, Mr CHOQUENET Vincent, Mr COUTEAU Jean-Marie, Mr DEULCEUX Christian, Mr ENGRAND Olivier, Mr MONTARON Philippe, Mr PHILIPON Vincent, Mr WALLE Dominique, Mr DESUMEUR Alex, Mr DOGMAZ Hasan, Mr MADIOT Claude, Mr MARCELLIN Bruno, Mr NIVART Patrice, Mr PAGANO Jean-Baptiste, Mr ROUTIER Thierry

**Secrétaire de séance :** M. DOGMAZ Hasan

<b>Acquisition de tablettes numériques</b>	<b>Rapport</b>
	<b>N°5</b>

Il est proposé de faire l'acquisition de tablettes numériques à destination des membres titulaires qui en auraient besoin pour accéder aux dossiers de convocations du Comité Syndical via une plateforme sécurisée (Délibération n°4 du 30 septembre 2020).

Outre la facilité d'accès à l'information et à l'archivage des dossiers cet outil présente l'intérêt de participer au développement durable du syndicat et à sa démarche de modernisation.

Un formulaire est fourni à la présente séance pour identifier les membres titulaires qui auraient besoin de cet équipement, afin de connaître précisément le nombre d'équipement à commander. Il est à préciser que les élus qui sont déjà dotés d'une tablette pourront se voir installer la plateforme numérique qui sera acquise.

Ces tablettes seront configurées pour être accessible uniquement sur le réseau wifi. Une formation à l'utilisation de ce nouveau matériel pourra être organisée par le personnel du SITUS sur demande des élus.

Une quantité de cinq tablettes numériques seront à disposition des membres suppléants lors des comités syndicaux pour qu'ils aient accès à l'ensemble des documents lors de la séance.

Ainsi, il est demandé aux membres du Comité Syndical de bien vouloir :

- approuver l'acquisition de 14 tablettes numériques,
- d'autoriser le Président à effectuer toutes les démarches pour acquérir ces tablettes numériques via une lettre de commande,

Le montant de maximum de cette acquisition est estimé à 8 000 € HT à imputer sur le compte 2183 qui présente les crédits nécessaires.

**Avis favorable unanime des membres du BUREAU SYNDICAL**

**DELIBERATION**

Après en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical **DECIDENT**

- d'approuver l'acquisition de 14 tablettes numériques,
- d'autoriser le Président à effectuer toutes les démarches pour acquérir ces tablettes numériques via une lettre de commande,

Les crédits sont inscrits au budget (compte 2183)

**Vote :**

Pour : 24

Contre : 0

Abstention : 0 Refus de vote : 0

Et ont signé au registre les membres présents

Affiché, le

Pour extrait conforme,

Le Président

Olivier ENGRAND

